



**Universität
Zürich^{UZH}**

Institut für Politikwissenschaft

Universität Zürich
Institut für Politikwissenschaft
Affolternstrasse 56
CH-8050 Zürich
Telefon +41 44 634 38 41
Telefax +41 44 634 49 25
www.ipz.uzh.ch

Evaluation Monitorage suisse des addictions

Abrégé

Thomas Widmer, Cornelia Stadter, Jonas Wenger

Zurich, le 19. février 2013

Abrégé

En 2009, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a lancé le Monitorage suisse des addictions dans le but de créer un système d'information épidémiologique unitaire dans le domaine de l'addiction qui faciliterait la planification, la transposition et l'évaluation avant tout des programmes nationaux de prévention dans les domaines du tabac, de l'alcool et des drogues illégales. Avec la mise en place du Monitorage suisse des addictions un consortium de recherche a été mandaté. Celui-ci se compose d'Addiction Suisse, de l'Institut für Sucht- und Gesundheitsforschung Zürich, de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de l'Université de Lausanne et de l'Institut für Begleit- und Sozialforschung. Le Monitorage des addictions comporte cinq modules: (1) inventaire de l'ensemble des données existantes et des besoins dans le domaine des addictions; (2) élaboration conceptionnelle, empirique et technique du monitorage par un groupe d'experts qui se compose des membres du consortium et qui consulte des experts externes selon le besoin; (3) réalisation de sondages populaires périodiques concernant l'usage de substances psychoactives et ses conséquences pour une durée de trois ans (CoRoLAR), incluant des questions de recherche fixes et des modules variables; (4) monitorage de l'usage de substances psychoactives lors de sorties de fin de semaine focalisé sur l'usage de substances multiples, un monitorage se basant entre autres sur une étude sentinelle qualitative réalisée auprès de panels de professionnels et de jeunes dans quatre cantons et centrée sur le répertorier de nouvelles tendances; (5) compilation des données du sondage CoRoLAR et d'autres recueils de données nationaux d'importance dans une plateforme Web.

En vue du prolongement du contrat avec le consortium, l'OFSP a chargé l'Institut für Politikwissenschaft de l'Université de Zurich d'effectuer une évaluation du Monitorage des addictions. Les résultats servent de base de décision pour la mise au point du contrat susdit et pour l'amélioration de l'ensemble du projet du Monitorage des addictions. L'évaluation se penche sur trois questions: (1) dans quelle mesure les produits principaux du Monitorage des addictions (plateforme Web, rapport annuel, rapport sentinelle) correspondent-ils aux attentes des usagers de l'OFSP? (2) dans quelle mesure l'organisation du projet a-t-elle fait ses preuves? Comment faut-il estimer la collaboration entre les parties (surtout dans le cadre du groupe d'experts)? (3) dans quelle mesure le rythme de collecte des données au moyen d'études sentinelles ainsi qu'au moyen de modules variables dans le CoRoLAR s'est-il montré efficace? Afin de répondre à ces questions des critères d'évaluation ont été élaborés. Ces critères d'évaluation ont été regroupés dans une grille interprétative qui a ensuite servi de base pour la phase de collecte des données. Les données ont avant tout été collectées au moyen des méthodes de l'analyse de contenu et des interviews d'experts.

Si on observe d'abord les résultats généraux de l'évaluation, on peut indiquer les mérites suivants du Monitorage des addictions: la première mise à disposition de données détaillées sur l'usage de substances psychoactives en Suisse; la collecte de données qualitatives et quantitatives combinée; la qualité scientifique élevée des données collectées, mise en relief par les interviewés; le potentiel considérable que présente le Monitorage des addictions pour la gestion des politiques sectorielles de l'addiction ainsi que pour la politique globale des addictions de l'administration fédérale et la crédibilité des quatre institutions contractantes. Néanmoins, la mise en œuvre actuelle du Monitorage des addictions révèle aussi des faiblesses qui peuvent être synthétisées sous le terme d'indifférence fonctionnelle, par quoi on dénote une démarcation insuffisante entre le mandat et les objectifs du Monitorage. L'indifférence fonctionnelle comporte plusieurs conséquences indésirables parmi lesquelles on peut relever: les exigences démesurées des objectifs du Monitorage; les déclarations de priorités contradictoires; l'ambigüité de la démarcation thématique ainsi qu'une communication peu efficace par rapport aux groupes cibles du Monitorage. Se fondant sur ces constats, l'évaluation déduit plusieurs recommandations: une définition d'avantage spécifique des fonctions du Monitorage des addictions ainsi qu'une réduction de ses objectifs; une explication du terme de «l'addiction» afin de mieux circonscrire l'orientation thématique du Monitorage; l'élaboration d'un concept d'utilisation détaillé pour celui-ci et la réduction de l'application de méthodes

quantitatives lors de la collecte de données au sujet de l'usage de certaines substances illégales dans le CoRoLAR.

En ce qui concerne la première question de l'évaluation relative à l'utilité des produits analysés du Monitorage des addictions, l'évaluation parvient aux résultats suivants: la *Plateforme Web* a les mérites d'être clairement structurée, d'être facile à comprendre, de disposer, dans l'ensemble, d'une banque de données de bonne qualité et de comprendre de manière exhaustive toutes les données provenant d'autres études longitudinales importantes. Quant aux faiblesses de la Plateforme Web, il existe un besoin urgent d'agir avant tout en ce qui concerne la clarification des groupes cibles et le remaniement des contenus de celle-ci à ce sujet. Une autre faiblesse consiste en l'insertion non systématique des études de cas dans la Plateforme. Le *Rapport annuel 2012* se distingue par sa bonne qualité et présente un potentiel considérable pour l'identification de mesures politiques à prendre, pour l'appréciation de la faisabilité ainsi que pour la conception de mesures de prévention. Cependant, la présentation du document paraît perfectible: le format actuel des rapports ne satisfait pas les exigences de tous les usagers de l'OFSP et l'organisation des chapitres du rapport principal requiert une uniformisation. En ce qui concerne l'*Etude sentinelle 2010/2011*, elle convainc par la spécificité de son objet de recherche, sa fonction de système d'alerte précoce ainsi que par la bonne qualité de la conception et de la mise en œuvre des panels. Toutefois, dans l'Etude sentinelle, une clarification plus précise des groupes cibles et des contextes d'utilisation prévus fait aussi défaut; de plus, la force d'expression du chapitre de synthèse est à critiquer. Pour tous les trois produits nous proposons par conséquent de définir les groupes cibles d'une façon qui permet un remaniement différentié des contenus. Pour la Plateforme Web, nous proposons deux recommandations additionnelles spécifiques: n'intégrer que des sources de données qui mettent à disposition des observations longitudinales et insérer les données du CoRoLAR dans leur totalité. Au sujet du Rapport annuel, nous proposons d'effectuer un remaniement complet de sa forme afin d'homogénéiser son contenu dans tous les chapitres. Pour l'Etude sentinelle, nous suggérons une consolidation de l'analyse comparative.

En ce qui concerne la deuxième question de l'évaluation relative à l'organisation du Monitorage des addictions, l'évaluation révèle une série de difficultés. Du côté de l'OFSP, celles-ci comprennent la transition hésitante d'une perspective focalisée sur les sections à une perspective d'ensemble; le caractère fortement variable des attentes aux cours du projet; une démarcation indistincte des responsabilités, surtout au début du projet; l'intégration insuffisante d'usagers en dehors du domaine de la direction Santé publique ainsi que les nombreux changements de personnel dans la direction du projet. Du côté du consortium, les difficultés comprennent une mise en place du groupe d'experts qui n'est pas conforme aux termes du contrat, le non-respect de plus d'un des jalons de référence tracés ainsi que l'échange seulement sporadique entre les institutions de recherche. De cela nous déduisons trois recommandations: les responsabilités à l'intérieur de l'OFSP doivent être réglementées plus clairement; tous les usagers du Monitorage des addictions à l'intérieur de l'OFSP doivent être identifiés et intégrés dans la structure du projet; les fonctions ainsi que les responsabilités du groupe d'experts doivent être clarifiées et réglementées dans le prolongement du contrat.

En ce qui concerne la troisième question de l'évaluation relative au rythme de la collecte de données, le rapport d'évaluation prononce trois recommandations: maintenir le rythme biannuel de la collecte de données au sein des modules CoRoLAR; organiser les rythmes de répétition des modules en fonction de réflexions factuelles ainsi que vérifier la possibilité de mettre en place les panels de l'Etude sentinelle dans un rythme biennal.